

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation CQP Enquêteur-agent de recherches privées

Identité :

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Nationalité :

Adresse :

.....

.....

Lieu de formation souhaité: Paris Lyon Montpellier

TéléphoneMail

Formation:

Diplômes obtenus, niveau d'études, équivalence professionnelle:

.....

.....

Situation actuelle:

Salarié

Travailleur indépendant

Etudiant

Demandeur d'emploi

Autres (à préciser)

Avez-vous une expérience dans la profession d'Agent de Recherches Privées?

OUI

NON

A : Le :

Signature

I. F. A. R.

Institut de Formation d'Agents de Recherches
Enregistré sous le N° 9134 03 17134

B.P. 50148 34003 Montpellier CEDEX 01 mail : ifar@ifar.one site: www.ifar.one

INSCRIPTION A LA FORMATION D'AGENT DE RECHERCHES PRIVEES

RAPPEL SUR LA FORMATION

L'IFAR délivre le diplôme de Détective- Agent de Recherches Privées. Ce diplôme est nécessaire pour exercer ce métier. La formation se déroule sur Montpellier mais peut également être ouverte sur Lyon ou Paris si le nombre minimum de stagiaires est atteint sur ces zones géographiques.

Le cycle de formation concerne les stagiaires se destinant à exercer la profession de salarié de cabinet, de Directeur de cabinet ou bien d'enquêteur indépendant.

CONTENU ET ACCESSIBILITE A LA FORMATION CQP

Les 640 heures de formation {360 heures de stage en centre (octobre à janvier) et 280 heures de stage en entreprise (février à mars)} sont dispensées à raison de 35 heures/semaines. Il n'existe pas de cours par correspondance.

La formation CQP est accessible pour ceux qui ont :

- Un bac (ou niveau bac)
- Le permis de conduire et un véhicule personnel
- Un casier judiciaire vierge
- Bonne condition physique

NB : Pour ceux qui n'ont pas de diplôme mais qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle militaire, de police ou de gendarmerie, il sera possible d'avoir accès à la formation TITRE ou CQP, sous réserve de la réussite aux entretiens de sélection.

FORMALITES D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est à envoyer par courrier à :
IFAR - service inscription - BP 50148, 34003 Montpellier cedex 1

Ce dossier doit contenir :

- Le bulletin d'inscription complété et signé
- Un CV
- Une lettre de motivation
- 2 photos d'identité (au format réglementaire avec mention de vos noms et prénoms au dos)
- La photocopie de vos diplômes
- La production de l'extrait N° 3 du casier à demander en ligne sur <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>
- La photocopie de votre permis de conduire
- Une enveloppe à votre nom affranchie au tarif en vigueur

Après étude de votre dossier, si vous rassemblez les conditions d'admissibilité vous recevrez :
- Une convocation pour un entretien individuel de sélection organisé au mois de juin.
- Le règlement intérieur de la formation.

La formation étant dispensée en effectif restreint, les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles. Il est conseillé d'envoyer la demande d'inscription sans délais.

La formation aura lieu du 2 octobre 2018 au 2 mars 2019.

RAPPEL SUR LES DISPOSITIONS FINANCIERES

Coût de la Formation CQP : **3800€** (prix de l'action de formation) + **170€** (frais d'inscription) + **77€** (Coût des ouvrages pédagogiques), soit un coût total de **4047€**.

Si vous êtes salarié, vous pouvez demander à votre employeur un CIF ou un DIF (Congé ou Droit Individuel à la Formation). Vous pouvez trouver des informations sur le site <http://www.droit-individuel-formation.fr>

ou sur :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/formation-professionnelle/conge-individuel-formation.html>

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez demander au Pôle Emploi de votre région si vous pouvez bénéficier d'aides spécifiques à votre situation.

TOUTES LES INFORMATIONS SONT SUR LE SITE

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à adresser un mail à ifar@ifar.one